

Les employés de Necotrans entrent en grève

V.B

Le préavis de grève déposé par les salariés sur la table de la direction générale de Necotrans est arrivé à expiration jeudi dernier. C'est fort de cela, qu'une grève illimitée a été déclenchée par ceux qui, aujourd'hui, refusent d'être des « victimes de la dictature patronale ».

En effet, accusant le coup, suite à la crise qui sévit dans le secteur pétrolier, cette société de services pétroliers a initié un projet de départ négocié concernant 125 de ses employés. Les conditions édictées par la direction n'ayant pas trouvé l'assentiment des salariés, personne ne s'est donc porté volontaire, pour éviter de se retrouver de façon prématurée dans la précarité. Les délégués du personnel, dans une lettre adressée à la direction, à la fin du mois dernier, ont rejeté les 14 mois de salaire de base que cette dernière proposait comme compensation aux partants. « *Le nombre de mois de salaire à verser doit être revu à la hausse. Il faut également s'appesantir sur d'autres points, notamment l'assurance maladie, les prêts internes et ceux contractés auprès des institutions bancaires. Il s'agit d'étudier des conditions de départ qui tiennent compte des intérêts du salarié. L'essentiel étant d'éviter qu'il se retrouve du jour au lendemain dans une misère indicible* », a expliqué un délégué du personnel. L'employeur qui n'entend pas négocier avec les délégués du personnel a, sans concertation préalable, pensé, devant le manque d'engouement suscité par le départ négocié, avoir recours au licenciement économique. Sachant que cette dernière option lui permet d'accorder uniquement le strict minimum aux salariés sur le départ. « *C'est pour empêcher le licenciement économique que nous*

REPUBLICQUE GABONAISE
CONFEDERATION SYNDICALE GABONAISE
CO.SY.GA
UNION SYNDICALE DE L'OSQUEE MARITIME
U.S.O.M
DEPARTEMENT DE LA JURIDICTION - (PORT-GENITIL)
BP 17 20100000 07011000000000000000

Port-Genitil, le 30 Juin 2016

Monsieur le Directeur General de la Société NECOTRANS GABON
PORT-GENITIL

Objet: Préavis de Grève

Monsieur,

Nous, Confédération Syndicale Gabonaise (CO.SY.GA) venons par le présente oest conformément aux dispositions des articles 3, 343, 345, 347 et 348 du Code du Travail, déposer un préavis de grève allant du 30 Juin 2016 au 6 Juillet 2016 inclus pour les motifs suivants :

- 1- La modification du contrat de Travail.
- 2- La menace de licenciement.
- 3- Le harcèlement moral du personnel.
- 4- La violation du dialogue social.

Fort de ce qui précède, nous déposons ce préavis de grève pour que la Direction de NECOTRANS Gabon trouve une solution dans les plus brefs délais.

Conformément aux dispositions de l'article 347 du Code du Travail, nous restons à votre disposition pour la recherche d'un compromis.

Dans le cas contraire les travailleurs rentrerons en grève illimitée dès le Jeudi 7 Juillet 2016 à 8 H 00.

Dans l'attente d'une suite favorable à notre sollicitation, veuillez, agréer, Monsieur le Directeur, à notre franche collaboration.

Union Syndicale de l'Osquée Maritime
U.S.O.M
Necotrans POC

RECU
LE 30 JUIN 2016
Necotrans POC

Le préavis de grève déposé par la Cosyga, a expiré le 7 juillet dernier.



Le piquet de grève devant le siège de la société Necotrans à Port-Genitil. Les salariés boudent le licenciement économique initié par la direction générale.

sommes, aujourd'hui, en grève. La Confédération syndicale gabonaise (Cosyga), syndicat auquel sont affiliés les salariés, a déposé, en début de semaine dernière, un préavis de grève sur la table de la direction. Comme d'habitude, cette dernière a mis en avant son arrogance, en refusant toute négociation. Face à cette attitude, nous n'avons d'autre choix que de brandir l'arme de la grève », a lancé un autre délégué du personnel. Les grévistes, convaincus d'être dans leurs droits, sont déterminés à aller jusqu'au bout. Les banderoles exposées devant le siège de la société sont bien expressives à cet

effet. « *Que la direction sache que nous ne reculerons point, car nous savons qu'il y a d'autres moyens que ceux qu'elle nous propose pour sauver l'entreprise. Il y a des expatriés qui occupent des postes qui peuvent bien être pourvus par les nationaux, avec des salaires exorbitants. D'autre part, nous avons les preuves qui révèlent des détournements massifs de la part des membres de cette direction. Nous allons tout mettre sur la table et sans tabou. Ceux qui brillent, aujourd'hui, par leur arrogance devraient bien en assumer les conséquences* », a averti un délégué du personnel déterminé. ■